

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 32  
Pouvoirs : 3  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 08/09/2015

Le 14 septembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLEY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Marie-Christine THEVENET (Remplace Raymond MOUSSY), Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS.

Absents excuses : Hubert BONNET (Pouvoir Marc PECHOUX), Françoise DUVILLARD (Pouvoir Frédéric VALLOS), Chantal NOEL, Sylvie MICHEL, Raymond MOUSSY (Remplacé par Marie-Christine THEVENET, suppléante), Dominique VIAL (Pouvoir Jacky DUTRUC).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Pierre LUCIDOR (Toussieux),

Secrétaire de séance : Isabelle ACHARD

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZI Reyrieux – Renonciation à l'extension de la Zone industrielle**

M. Richard SIMMINI, Vice-Président chargé du Développement économique, indique que dans le mandat précédent, la Commune de Reyrieux en accord avec la CCSV, a classé à son PLU, une zone contiguë à la zone industrielle en zone 2AUx, c'est-à-dire zone d'urbanisation future à vocation industrielle. L'objectif étant de doter la Communauté d'une réserve foncière pour son développement économique dans les 15 ans à venir.

Dans cette perspective, la CCSV a confié en 2012 à l'EPF de l'Ain le portage d'une parcelle alors en vente (ZC 43 de 13 150 m<sup>2</sup> au prix de 4 € / m<sup>2</sup>) pour une période de 8 ans.

La commune de Reyrieux qui a lancé une révision générale de son PLU a sollicité la CCDSV par courrier pour savoir si elle souhaite maintenir ou non cette réserve foncière à 15 ans, sachant que les communes sont désormais contraintes de déclasser les terrains 2AUx en zone naturelle ou agricole non urbanisés depuis plus de 10 ans.

Parallèlement à cette demande, la CCDSV vient d'être sollicitée pour la vente d'une parcelle dans cette zone 2AUx (ZC 26 – 17 070 m<sup>2</sup>).

Le bureau a considéré, compte tenu de l'offre foncière actuelle pour le développement économique sur la CCDSV (PA Montfray, Technoparc Saône Vallée et prochainement lotissement artisanal en Presle de Savigneux), que l'extension de la ZI de Reyrieux pouvait être abandonnée. Il propose donc que la Commune de Reyrieux rende ces terrains au classement agricole.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, par 6 abstentions, 1 voix contre et 28 voix pour :

- RENONCE à l'extension future de la ZI de Reyrieux et au maintien de la réserve foncière prévue au PLU en zone 2Aux ;
- MANDATE le Président pour faire part de cette position à la commune de Reyrieux afin qu'elle reclasse ces terrains dans le cadre de la révision de son PLU ;
- DECIDE de ne pas donner suite à la proposition de vente de la parcelle ZC 26 appartenant à la famille Harlin / DIOT.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :

**23 SEP. 2015**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20150914-2015C105-FI

Affichage le :

**23 SEP. 2015**

A Trévoux, le 14/09/2015

**Le Président,  
Bernard GRISON**

